



Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Le rapport financier trimestriel de l'Office national de l'énergie...

- devrait être lu parallèlement avec le [budget principal des dépenses](#) et le [budget supplémentaire des dépenses](#);
- a été établi par la direction conformément à l'[article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor;
- n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

L'Office a quatre responsabilités essentielles : processus décisionnel, surveillance de la sécurité et de l'environnement, information sur l'énergie et enfin, engagement et services internes. La [partie II du budget principal des dépenses](#) renferme une description sommaire des responsabilités essentielles de l'Office.

Le financement de l'Office provient d'autorisations parlementaires annuelles. L'Office recouvre ultérieurement la majorité de ses dépenses auprès des sociétés qu'il réglemente et les montants recouverts sont déposés dans le Trésor du gouvernement du Canada.

Méthode de présentation du rapport

Le rapport financier trimestriel a été produit par la direction selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par l'Office, de manière cohérente avec le [budget principal des dépenses](#) et le [budget supplémentaire des dépenses](#) pour l'exercice 2017-2018. Le rapport trimestriel a été établi à l'aide d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière ayant trait à l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles, au moyen de lois de crédits, ou sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées, au moyen de lois.

Lorsque le Parlement est dissout aux fins d'une élection générale, le gouverneur en conseil peut, en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ordonner par décret l'établissement d'un mandat spécial pour autoriser un paiement sur le Trésor. Le mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il est établi.

L'Office utilise la méthode de la comptabilité financière intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section fait ressortir les éléments qui ont influé de manière importante sur les résultats cumulatifs ou qui ont contribué à la variation nette des ressources disponibles pour l'année et des dépenses réelles. Elle devrait être lue parallèlement avec l'[état des autorisations](#) et les [dépenses ministérielles budgétaires par article courant](#), qui se trouvent à la fin du présent rapport.

Analyse des dépenses prévues

Comme il est indiqué dans l'[état des autorisations](#), les dépenses prévues de l'organisation s'élèvent à 89,47 millions de dollars pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018, comparativement à 92,70 millions de dollars au 31 mars 2017. La baisse nette de 3,23 millions de dollars correspond essentiellement à ce qui suit.

Diverses baisses

- Une baisse de 4,78 millions de dollars liée à des fonds reçus de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée dans le budget de 2014
- Une baisse de 2,25 millions de dollars liée aux fonds destinés au Programme d'aide financière aux participants visant l'audience sur Énergie Est dans le budget de 2014
- Une baisse de 4,01 millions de dollars liée à l'infrastructure de transport d'énergie dans le budget de 2015
- Une baisse de 0,84 million de dollars liée aux régimes d'avantages sociaux des employés, attribuable à une diminution du taux appliqué par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour la répartition des coûts liés aux avantages sociaux des employés

Diverses hausses

- Une hausse de 4,67 millions de dollars liée à la stratégie provisoire de l'Office relativement aux examens visant des projets pipeliniers et autres dans le budget de 2016
- Une hausse de 0,69 million de dollars liée à la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée dans le budget de 2014
- Une hausse de 3,29 millions de dollars liée à un report visant Énergie Est dans le budget de 2014

Il convient de souligner que les dépenses prévues pour les deux derniers exercices tenaient compte de montants de 3,80 millions de dollars et de 3,28 millions de dollars, reportés respectivement des budgets de fonctionnement de 2017-2018 et de 2016-2017.

Analyse des dépenses réelles

Comme en témoignent les [dépenses ministérielles budgétaires par article courant](#), les autorisations totales de l'Office utilisées au 30 septembre 2017 s'élèvent à 43,22 millions de dollars, comparativement à 38,15 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation à hauteur de 5,07 millions de dollars des autorisations totales est principalement attribuable à ce qui suit.



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Diverses baisses

- Une baisse de 0,19 million de dollars s'expliquant surtout par la réduction des frais de réinstallation et de déplacement
- Une baisse de 0,14 million de dollars au chapitre de la technologie de l'information, principalement du fait d'un recul des frais liés à l'installation et au soutien d'équipement audio dans la salle d'audience
- Une baisse de 0,20 million de dollars des paiements de transfert, attribuable à une diminution prévue des contributions au Programme d'aide financière aux participants

Diverses hausses

- Une hausse de 4,42 millions de dollars des dépenses relatives au personnel, correspondant en majeure partie à une augmentation du financement temporaire
- Une hausse de 0,76 million de dollars des services professionnels, en raison surtout des coûts associés aux services d'experts-conseils pour l'initiative de visualisation des données, les processus opérationnels et la gestion de projets
- Une hausse de 0,42 million de dollars des coûts liés à l'acquisition de terrains, bâtiments et travaux et à d'autres éléments, attribuable, surtout, à un écart temporaire lors de l'achat d'un serveur

Risques et incertitudes

Vu la nature du mandat de l'Office, les dépenses varient en fonction d'événements prévus et imprévus, à l'interne comme à l'externe, qui sont à l'origine d'incertitudes et de pressions sur les ressources. Les responsabilités de l'Office ne sont pas uniquement façonnées par les tendances émergentes en matière énergétique, mais aussi par l'analyse proactive des tendances dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et de l'économie, ainsi que dans la société en général. Ces tendances peuvent influencer sur la capacité de l'Office de s'acquitter de ses obligations dans l'intérêt public canadien.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

L'Office a tôt fait d'adopter, pour l'exercice 2017-2018, le cadre ministériel des résultats, conformément à la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor. Ce cadre, qui modifie le mode d'évaluation du rendement, définit de façon claire les programmes, activités et initiatives de l'Office, afin d'améliorer la mesure du rendement.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Le président et premier dirigeant,

La dirigeante principale des finances par intérim,

La version originale a été signée par

La version originale a été signée par

C. Peter Watson, P. Eng. FACC
(Calgary, Canada)
(23 novembre 2017)

Tracy Sletto



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2017*	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses de fonctionnement	81 203	36 024	39 542	83 860	17 154	33 724
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 268	1 840	3 680	8 844	2 211	4 422
Total des autorisations budgétaires	89 471	37 864	43 222	92 704	19 365	38 146
Autorisations non budgétaires						
Total des autorisations	89 471	37 864	43 222	92 704	19 365	38 146

Voir le tableau ci-joint pour un complément d'information.

* Ne comprend que les autorisations disponibles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.



Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

DÉPENSES MINISTÉRIELLES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2017	Crédits utilisés au trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	59 685	32 506	35 890	60 265	15 630	31 468
Transports et communications	4 442	940	1 188	5 228	686	1 382
Information	506	62	81	498	133	221
Services professionnels et spéciaux	16 136	3 417	4 302	18 963	2 024	3 540
Locations	809	100	105	1 494	177	232
Réparation et entretien	607	460	538	996	224	554
Services publics, fournitures et approvisionnements	506	90	145	498	75	124
Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	-	50	50	-	-	28
Acquisition de machines et de matériel	1 416	165	685	498	124	167
Paiements de transfert	5 364	67	227	4 264	294	424
Frais de la dette publique	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	-	7	11	-	(2)	6
Total des dépenses budgétaires brutes	89 471	37 864	43 222	92 704	19 365	38 146
Moins						
Total des produits affectés aux dépenses	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses budgétaires nettes	89 471	37 864	43 222	92 704	19 365	38 146